

trouver du travail dans les régions où le chômage est aigu et permettra donc aux chômeurs de toucher leur assurance pendant plus longtemps. Mais en proposant maintenant de réduire la période des prestations complémentaires le gouvernement créera des difficultés aux chômeurs des provinces Atlantiques, du Québec, du Nord et d'ailleurs, qui ont besoin de prestations complémentaires et qui, à cause du ralentissement de l'économie, ne peuvent se trouver d'emploi immédiatement après avoir été mis à pied.

La prolongation de la période de référence prévue à l'article 41 du bill montre encore une fois que le gouvernement a une conception surannée du problème et qu'il essaie de lutter contre le chômage aux dépens des chômeurs. Au lieu de stimuler l'embauche, il nuira à ceux qui souffrent de la mauvaise gestion de l'économie par le gouvernement libéral. Pour toutes ces raisons, le NPD ne peut pas donner son appui aux propositions du ministre. J'espère que les libéraux et les conservateurs représentant des régions économiquement défavorisées se rendent compte des difficultés que ce bill imposera aux chômeurs et voteront contre les dispositions en question. Agir autrement reviendrait à trahir ses commettants, ce qu'aucun député ne devrait faire.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de prendre part à ce débat, mais puisque le député de Hamilton-Ouest (M. Alexander) s'est montré ignoble envers mon collègue, le député de Nickel Belt (M. Rodriguez), en le traitant de petite canaille, je dois rappeler qui a été la grosse canaille ces années-ci dans les débats sur le chômage. Je vois que dès qu'il est question de lui, il quitte la Chambre.

M. Alexander: Non, je suis encore ici.

M. Nystrom: On croirait que les députés conservateurs, dont le député de Hamilton-Ouest, ont pris la défense des chômeurs. Le député essaie de prouver qu'il a attaqué le gros méchant gouvernement pour la façon dont il a traité les chômeurs. Cette vilaine canaille, le député de Hamilton-Ouest oublie ce qu'il a dit au gouvernement il y a quelques années et je crois qu'il convient de le lui rappeler parce qu'il paraît l'avoir oublié.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est une honorable canaille.

M. Nystrom: Oui, une honorable canaille. Le 1^{er} février 1977, il a dit qu'il se souvenait qu'en 1971, alors qu'il y avait moins de chômage, que l'économie se portait mieux, il avait dit au ministre responsable du projet de loi monstrueux, d'inclure dans le programme des stimulants au travail. Selon lui, 12 semaines d'emploi devraient être une condition minimale d'admissibilité mais le ministre avait refusé. Il a dit qu'il en avait parlé six ans auparavant. Le député de Hamilton-Ouest avait déclaré à la Chambre que le ministre se montrerait dur à l'égard des chômeurs; mais la canaille de Hamilton-Ouest avait proposé que la période de travail minimale soit prolongée de huit à 12 semaines.

Le député de Provencher (M. Epp) aurait déclaré selon le *Star* de Montréal, livraison du 13 janvier 1977:

Personnellement, je crois que les 12 semaines devraient être portées aux 20 semaines prévues dans l'ancien programme d'assurance-chômage. Il est évident que ces changements s'imposent et il faudrait féliciter le gouvernement de les avoir proposés...

Emploi et immigration

Le député de Provencher avait appuyé ces changements importants que le ministre veut apporter au programme d'assurance-chômage; en même temps, le député de Hamilton-Ouest s'en prend au député de Nickel Belt affirmant qu'il est contre la création d'emplois. Il n'a même pas pu le citer correctement. Vraiment, le député de Hamilton-Ouest et les autres députés du parti conservateur font preuve de duplicité.

Mon ami le député du Nickel Belt me dit que quand le député de Hamilton-Ouest et ses collègues rencontrent les syndicats, ils critiquent le gros méchant gouvernement et le condamnent pour essayer de faire du tort aux travailleurs et pour les rouler avec les prestations d'assurance-chômage. Aussitôt que les syndiqués sont partis, ils changent d'attitude et critiquent tous les abus qu'on fait de la caisse d'assurance-chômage et prononcent le genre de discours que j'ai cités dans le *hansard* il y a un moment. Il me semble que le député de Hamilton-Ouest a une mémoire bien commode. Lui et ses collègues se souviennent de ce qu'ils veulent selon les personnes à qui ils s'adressent.

Les conservateurs ont répété maintes et maintes fois qu'ils veulent que la période d'admissibilité soit prolongée, que les prestations versées aux chômeurs soient réduites, etc. Le gros mufle de Hamilton-Ouest représente une ville de travailleurs. J'ai séjourné à Hamilton samedi soir dernier et dimanche, et j'ai remarqué que c'est une ville de travailleurs, de travailleurs de l'acier. Un grand nombre d'entre eux s'inquiètent du chômage et bien des gens ont été mis à pied. J'ai pris un taxi avec un type qui avait travaillé pour la Stelco pendant vingt ans et qui venait d'être mis à pied. Il avait reçu des prestations d'assurance-chômage mais il n'y avait plus droit.

M. Paproksi: Quoi! Vous pouvez encore prendre un taxi?

M. Nystrom: Il a finalement pris un emploi comme chauffeur de taxi à temps partiel. Il essayait de gagner quelques dollars. Il avait une famille à élever et un foyer à entretenir. On penserait que le député de Hamilton-Ouest s'intéresserait à aider des gens dans cette situation. Mais non. Le député voulait prolonger la période minimale d'admissibilité.

J'attends avec impatience que l'on transmette les débats de la Chambre à la télévision car la population du pays verra à quel point les députés conservateurs sont des visages à deux faces.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Comme vous.

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, si seulement les commettants du député de Northumberland-Miramichi (M. Dionne) pouvaient le voir à la Chambre aujourd'hui. A peu près 30 p. 100 de ses commettants sont en chômage mais il fait valoir à la Chambre que nous devrions rendre le bill sur le chômage encore plus restrictif et plus sévère.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Je n'ai rien dit de tel. Qui donc fait vraiment preuve de duplicité?

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, je prétends que c'est exactement ce que fait le député. Moi-même, le député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes) et le député de Nickel Belt avons passé beaucoup de temps cet après-midi à essayer de convaincre la Chambre que ce bill rendra la loi sur l'assurance-chômage plus restrictive, plus sévère, et qu'elle entraînera des privations pour les simples citoyens.